

# Immunisation 2020

Modernisation du programme de vaccination financé  
par le secteur public en Ontario



## Table des matières

<b>1. À propos d'Immunisation 2020</b>	<b>2</b>
Encore du chemin à faire	2
Les avantages de la collaboration	2
Priorité aux patients	3
Appel à l'action	3
<b>2. Le point sur l'état actuel du programme de vaccination financé par le secteur public en Ontario</b>	<b>4</b>
Un investissement sain	4
Des fondations solides	5
Possibilités d'amélioration	6
Priorité aux patients	7
<b>3. Immunisation 2020 : Un cadre stratégique pour l'amélioration de la santé des Ontariennes et Ontariens</b>	<b>8</b>
Composantes du cadre stratégique	8
Comment mesurerons-nous notre réussite?	11
<b>4. Immunisation 2020 : Mesures à prendre</b>	<b>12</b>
Améliorer l'accès à l'immunisation	13
Créer un réseau entre les partenaires du système	15
Informer le public	17
Protéger la santé grâce à l'amélioration continue de la qualité	19
Adopter des mesures transversales	22
<b>5. Un but commun</b>	<b>24</b>
Construire ensemble	24

### Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Ce rapport est  
disponible auprès de :

Ligne INFO :

1 866 532-3161

ATS : 1 800 387-5559

# 1. À propos d'Immunisation 2020

---

L'immunisation par vaccination est au cœur de tout mode de vie sain et joue un rôle essentiel dans le système de santé. Les vaccins préviennent la maladie, sauvent des vies et réduisent la facture des soins de santé. En fait, il est admis que la vaccination est l'un des investissements les plus profitables et rentables en santé.

---

Plusieurs générations d'Ontariennes et Ontariens se sont prévaluées du système d'immunisation solide et efficace financé par le secteur public de leur province. Notre système prévoit l'accès à ses programmes et à de l'information qui permettent à la population de l'Ontario de faire des choix éclairés en matière de vaccination. Grâce aux vaccins, les maladies infectieuses, qui étaient la principale cause de décès dans le monde il y a 100 ans, causent maintenant moins de 5 % des décès au Canada.

---

## Immunisation 2020

est un guide de référence inédit qui aidera le gouvernement de l'Ontario et ses partenaires à intégrer le système d'immunisation et à le rendre hautement performant.

---

## Encore du chemin à faire

Bien que nous soyons fiers de nos réalisations, nous savons qu'il y aura toujours d'autres défis à relever. La couverture vaccinale en Ontario est relativement importante, mais elle n'atteint toujours pas les cibles d'immunisation nationales. De plus, l'attitude du public change et les gens se méfient de plus en plus des vaccins. La menace que représentent les maladies évitables par la vaccination est toujours bel et bien réelle, comme le prouvent les récentes éclosions de rougeole, d'oreillons et de coqueluche. Une modernisation de l'ensemble de notre système d'immunisation s'impose. Voilà pourquoi nous lançons *Immunisation 2020 – Modernisation du programme de vaccination financé par le secteur public en Ontario*.

Immunisation 2020 est un guide de référence inédit qui aidera le gouvernement de l'Ontario et ses partenaires à intégrer le système d'immunisation et à le rendre hautement performant.

## Les avantages de la collaboration

La création d'Immunisation 2020 est un excellent exemple des avantages de la collaboration. Ce cadre stratégique tient compte des conclusions du rapport 2014 du Comité consultatif pour l'examen du système d'immunisation en Ontario : *Système de vaccination financé par le secteur public en Ontario : Exploiter les atouts, innover pour l'avenir*. Il tient également compte des recommandations formulées dans le *Rapport annuel 2014* de la vérificatrice générale de l'Ontario. Le cadre se fonde sur des consultations menées dans le système d'immunisation de l'Ontario, dont des entrevues exhaustives avec des intervenants en santé publique, des fournisseurs de soins de santé primaires et d'autres experts. Il se fonde également sur un sondage détaillé mené auprès de centaines d'intervenants et sur des discussions non officielles sur les politiques entre le public et les fournisseurs de soins.



## Priorité aux patients

Immunisation 2020 sert de base à *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé*, prochaine phase du plan de l'Ontario pour modifier et améliorer son système de santé.

Le patient est au cœur du cadre stratégique d'Immunisation 2020. Ce cadre décrit brièvement les 20 mesures prioritaires à prendre d'ici l'année 2020 pour que le système d'immunisation soit plus solide et plus novateur, conformément aux objectifs Accès, Contact, Information et Protection du plan.

## Appel à l'action

Immunisation 2020 est un appel à la participation et à l'action dans nos collectivités. Autrement dit, Immunisation 2020 est une invitation à unir nos forces pour réussir. Ce cadre offre une plateforme unique à tous les partenaires du système d'immunisation, soutient le recours à une approche complète de planification et encourage fortement l'adoption d'une démarche unique par l'ensemble du système à l'égard du programme de vaccination. Il met l'accent sur de nouveaux vaccins et de nouvelles technologies de même que sur des moyens de renforcer le système actuel. Il met également l'accent sur la nécessité de mettre au point des outils d'évaluation du rendement à l'échelle du système pour mesurer nos progrès et veiller à la responsabilisation.

Ensemble, nous améliorerons la santé des Ontariennes et Ontariens en réduisant l'incidence des maladies évitables par la vaccination grâce à un système d'immunisation intégré hautement performant. La santé et la protection de la population de notre province en dépendent.

## 2. Le point sur l'état actuel du programme de vaccination financé par le secteur public en Ontario

---

### Un investissement sain

Selon un vieil adage, mieux vaut prévenir que guérir. Nous faisons tous des efforts pour rester en bonne santé afin de vivre longtemps et d'avoir une vie bien remplie. Par exemple, manger sainement et faire de l'exercice peut favoriser la prévention des maladies chroniques comme l'obésité, les cardiopathies et le diabète.

Or, lorsqu'il s'agit des maladies infectieuses, la prévention repose souvent sur la vaccination. La vaccination fait donc partie d'un mode de vie sain et constitue un investissement dans la santé des individus et des collectivités.

---

#### Le saviez-vous?

Parmi toutes les initiatives de santé, c'est la vaccination qui a permis de sauver le plus de vies au cours des 50 dernières années au Canada, et il est généralement admis que l'immunisation est l'une des plus grandes réalisations en santé publique.

---

### Les avantages de la vaccination

#### La vaccination prévient les maladies graves et sauve des vies

Les programmes de vaccination financés par le secteur public se sont révélés extrêmement efficaces pour prévenir les maladies qui causeraient autrement de la morbidité et de la mortalité dans nos collectivités. De nombreuses maladies qui étaient autrefois courantes et dévastatrices au Canada sont maintenant éliminées ou leur apparition a été radicalement réduite (voir la figure 1).

En fait, chaque fois qu'une personne décide de se faire vacciner, la lutte contre la maladie dans nos collectivités avance et la santé de tous les résidents de l'Ontario est améliorée. Comment?

Lorsque vous décidez de vous faire vacciner, vous vous protégez contre des maladies graves, comme la rougeole, la méningite et la poliomyélite. Votre immunisation est également avantageuse pour votre entourage parce qu'elle réduit le risque de maladie au sein de votre famille et de votre collectivité. Le terme « immunité collective » désigne les cas où le nombre de personnes d'une collectivité qui sont immunisées contre une maladie donnée est suffisant pour prévenir la propagation de celle-ci.

#### La vaccination est très rentable

La vaccination est l'une des interventions les plus rentables en santé. En protégeant la santé des gens et en prévenant la maladie, la vaccination réduit le fardeau du système de santé et a un effet positif sur l'économie.

- La vaccination est une solution au coût élevé des consultations de médecin, des visites au service des urgences, des hospitalisations, des médicaments et de la gestion des éclosons de maladies évitables par la vaccination.

**Figure 1 : La vaccination a réduit de façon significative l'incidence de nombreuses maladies graves au Canada**

Maladie	Cas déclarés au Canada au cours de l'année de pointe, avant la vaccination systématique <sup>1</sup>	Cas déclarés au Canada en 2012 <sup>2</sup>
Diphthérie	9 010	0
<i>Hæmophilus influenzae</i> de type b (Hib)	671	23
Rougeole	61 370	9
Oreillons	43 671	49
Coqueluche	19 878	4 540 <sup>3</sup>
Poliomyélite	5 384	0
Rubéole	37 917	2
Tétanos	25	2

<sup>1</sup> Agence de la santé publique du Canada (2014). Guide canadien d'immunisation (Partie 1 : Information clé sur l'immunisation > Avantages de l'immunisation), Édition Evergreen. Consulté le 24-06-2015 au <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p01-02-fra.php>.

<sup>2</sup> Agence de la santé publique du Canada (2014). Cas déclarés de 1991 à 2012 au Canada – Maladies à déclaration obligatoire en direct. Consulté le 23-06-2015 au <http://dsol-smed.phac-aspc.gc.ca/dsol-smed/ndis/graphiques.php?c=yl>.

<sup>3</sup> Les éclosions de coqueluche en 2012 ont contribué au nombre de cas de coqueluche déclarés au Canada.

- Grâce à la vaccination, les gens s'absentent moins souvent du travail et de l'école pour se remettre d'une maladie ou pour prendre soin d'enfants ou de parents malades.

## Des fondations solides

Chef de file de longue date en vaccination, l'Ontario continue d'être à l'avant-garde des politiques et des programmes d'immunisation novateurs. Par exemple :

- **L'Ontario a été la première province canadienne à adopter des lois sur la vaccination des élèves :** En 1982, l'Ontario a été la première province à adopter une loi en vertu de laquelle les enfants doivent être vaccinés contre certaines maladies pour pouvoir fréquenter l'école, à moins d'obtenir une exemption valide. Des lois similaires visent également les enfants qui fréquentent des garderies agréées. Cette législation continue de protéger les enfants contre les maladies évitables par la vaccination et de réduire le risque d'épidémies.
- **L'Ontario a lancé le premier programme universel de vaccination contre la grippe en Amérique du Nord :** En 2000, l'Ontario a lancé le premier programme universel de vaccination à grande échelle contre la grippe en Amérique du Nord. Dans le cadre de ce programme, le vaccin antigrippal a été administré gratuitement à toutes les personnes âgées de six mois ou plus qui vivaient, travaillaient ou étudiaient en Ontario. En 2012, une expansion du programme visant à permettre aux pharmaciens d'administrer le vaccin contre la grippe a amélioré l'accès à celui-ci dans les pharmacies communautaires.

---

### Le saviez-vous?

Le premier programme de vaccination financé par le secteur public en Ontario a été lancé en 1882 pour lutter contre la variole.

---

- **Fondation de Santé publique Ontario** : En 2007, la création de Santé publique Ontario a permis d'étayer les conseils scientifiques sur la vaccination et de renforcer les activités de surveillance liées à l'immunisation.
- **L'Ontario a mis en œuvre un système central d'information sur la vaccination** : Dès 2013, l'Ontario a été l'une des premières provinces à lancer une base de données électronique : Panorama. Les bureaux de santé publique de l'Ontario utilisent maintenant Panorama pour assurer un meilleur suivi et une meilleure analyse des taux de couverture vaccinale chez les enfants d'âge scolaire. Il s'agit d'une étape critique du travail préparatoire en vue de la création d'un registre de vaccination provincial pour les Ontariennes et Ontariens.
- **L'Ontario poursuit l'expansion de son programme de vaccination financé par le secteur public** : Au cours des 12 dernières années, le nombre de vaccins dont l'administration est financée par l'État a presque doublé. Plus précisément, il est passé de 8 à 15 vaccins. L'Ontario finance maintenant l'administration de 22 vaccins dans le cadre du programme de vaccination systématique et du programme de vaccination ciblée des personnes à risque élevé. Ces vaccins procurent aux Ontariennes et Ontariens une protection à vie contre 16 maladies : la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, la rougeole, les oreillons, la rubéole, la varicelle, le rotavirus, la méningococcie, *Hæmophilus influenzae* de type B, le papillomavirus (VPH), la grippe, l'infection à pneumocoques, l'hépatite A et l'hépatite B.

## Possibilités d'amélioration

**Le système d'immunisation de l'Ontario est solide et s'est révélé très rentable en protégeant les Ontariennes et Ontariens contre les maladies évitables par la vaccination. Par contre, il y a toujours des possibilités d'amélioration.**

Immunisation 2020 tient compte des conclusions et des recommandations issues des récentes initiatives suivantes :

- **Examen du système d'immunisation en Ontario** : En 2012, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) a amorcé un examen du système d'immunisation pour cerner les améliorations qui pourraient être apportées à l'efficacité et à la rentabilité du système d'immunisation de l'Ontario.

Cet examen a été dirigé par un Conseil consultatif externe ayant un vaste éventail de perspectives et d'expertises dans des domaines connexes au système d'immunisation. Dans ces travaux, le Conseil consultatif a également tenu compte de l'opinion de centaines d'intervenants qui touchent à divers aspects du système d'immunisation à l'échelle de la province et des conseils d'experts en immunisation partout au Canada et à l'étranger.

En 2014, le Conseil consultatif a dévoilé ses conclusions au Ministère dans un rapport intitulé *Système d'immunisation financé par le secteur public en Ontario : Exploiter les atouts, innover pour l'avenir*.

Dans son rapport, le Conseil consultatif a souligné un bon nombre de pressions exercées sur le système d'immunisation de l'Ontario, dont les suivantes :

- Le changement d'attitude et la méfiance accrue du public à l'égard des vaccins
  - Le nombre croissant de nouveaux vaccins
  - L'évolution constante du calendrier de vaccination
  - La menace posée par les cas importés de rougeole et d'autres maladies évitables par la vaccination en raison du tourisme international
- **Rapport annuel 2014 de la vérificatrice générale de l'Ontario** : Le *Rapport annuel 2014* de la vérificatrice générale de l'Ontario comprend un audit complet de l'optimisation des ressources du programme de vaccination de l'Ontario. Dans ce rapport, 11 recommandations clés sont formulées sur des sujets aussi variés que la structure de la prestation du programme, les systèmes d'information, les données sur la couverture vaccinale, les communications, la promotion de la vaccination, l'examen et l'analyse des nouveaux vaccins, le Programme universel de vaccination contre la grippe, les déclarations sur l'innocuité des vaccins et le gaspillage des vaccins.

## Priorité aux patients

**Immunisation 2020 sert de base à *Priorité aux patients* : Plan d'action en matière de soins de santé, prochaine phase du plan de l'Ontario pour modifier et améliorer son système de santé. *Priorité aux patients* est un exemple de notre volonté d'axer le système d'immunisation sur la population en misant sur les quatre objectifs suivants : Accès, Contact, Information et Protection.**

- **Accès** : Améliorer l'accès aux services de vaccination.
- **Contact** : Créer un réseau entre les partenaires du système et les ressources dont ils ont besoin pour offrir des services de vaccination coordonnés et intégrés.
- **Information** : Informer le public en offrant des services éducatifs, en diffusant de l'information et en faisant preuve de transparence pour qu'il soit en mesure de prendre les bonnes décisions sur sa santé.
- **Protection** : Protéger la santé grâce à l'amélioration continue de notre système d'immunisation financé par le secteur public et en prenant des décisions fondées sur la valeur et la qualité afin d'assurer la viabilité du système pour des générations à venir.



## 3. Immunisation 2020 : Un cadre stratégique pour l'amélioration de la santé des Ontariennes et Ontariens

---

Immunisation 2020 est un guide pour la prise de décisions, la planification de programmes et la formation de partenariats. Ce guide nous permettra de mieux comprendre et surveiller le rendement de notre système d'immunisation financé par le secteur public au fil du temps.

Notre objectif est d'utiliser Immunisation 2020 pour miser sur les efforts fournis dans le cadre des multiples stratégies, systèmes, organismes, collectivités et individus qui en font déjà tellement pour protéger le public contre les maladies évitables par la vaccination grâce à l'immunisation.

Nous voulons utiliser Immunisation 2020 pour établir une optique d'analyse commune en vue des discussions et de la collaboration futures et travailler ensemble pour relever des défis plus importants que ceux que nous pourrions relever seuls.

---

### Composantes du cadre stratégique

**Immunisation 2020** décrit brièvement la vision commune, les principes directeurs, les objectifs et les mesures prioritaires à prendre d'ici 2020. Ce cadre a été créé pour orienter notre travail dans la modernisation du programme de vaccination financé par le secteur public en Ontario.

Immunisation 2020 est le premier cadre de ce type en Ontario.

#### Vision commune

**Ensemble, nous améliorerons la santé de générations d'Ontariennes et Ontariens en réduisant l'incidence des maladies évitables par la vaccination grâce à un système d'immunisation intégré hautement performant.**

Pour que la vision d'Immunisation 2020 puisse être réalisée, les partenaires de la santé publique, des soins primaires et d'autres segments du système devront s'engager activement et travailler en partenariat. Bien que notre contribution particulière au soutien d'Immunisation 2020 puisse varier, nous avons tous un rôle à jouer pour mettre en œuvre de vastes changements à l'échelle du système.

#### Principes directeurs

Les huit principes suivants, qui sont tous ancrés dans *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé*, ont été retenus pour encadrer la création d'Immunisation 2020.



Établis grâce à la consultation des intervenants de l'ensemble du gouvernement et de la santé publique, des soins primaires et des autres partenaires du système de l'Ontario, les principes directeurs proposent une démarche commune pour notre collaboration visant la mise en œuvre des mesures cernées dans ce cadre stratégique.

Nos principes directeurs influenceront les moyens par lesquels l'Ontario élabore des politiques, conçoit et offre des programmes, utilise des données et évalue l'efficacité d'Immunisation 2020.

- 1. Pleins feux sur « Priorité aux patients » :** *Priorité aux patients* est le plan de la province pour la prochaine phase de transformation des soins de santé. *Priorité aux patients* sert également de plan à Immunisation 2020. Pour réussir, nous devons accorder la priorité à la population et aux patients en améliorant l'expérience qu'ils vivent dans le système de santé et en nous concentrant sur quatre objectifs clés : Accès, Contact, Information et Protection.
- 2. Concentration sur la population :** Notre cadre vise l'immunisation d'une portion critique du public pour réduire la propagation des maladies évitables par la vaccination et protéger les membres vulnérables de nos collectivités.
- 3. Décisions fondées sur des données probantes :** Nous utiliserons et produirons des données probantes issues des recherches, des évaluations et de la consultation des fournisseurs de soins de santé de première ligne et de particuliers pour améliorer le système d'immunisation de l'Ontario.

4. **Transparence** : Nous écouterons tous les intervenants et recueillerons leurs commentaires pour éclairer la planification du système d'immunisation et la prestation des services. Nous consulterons nos partenaires à propos de nos activités et leur expliquerons pourquoi nous menons ces activités.
5. **Valeur des soins de santé** : Assurer la pérennité du système d'immunisation pour des générations à venir sous-entend la prise de décisions fondées sur le rendement en évaluant la valeur et la qualité des services.
6. **Innovation** : Éliminer les obstacles, miser sur la créativité et collaborer avec nos partenaires nous permettra d'améliorer la qualité, l'accessibilité et la pérennité du système d'immunisation de l'Ontario.
7. **Responsabilité partagée** : L'engagement ferme, la responsabilisation et le leadership de tous nos partenaires et de la population de l'Ontario sont nécessaires au soutien de la modernisation du système d'immunisation financé par le secteur public de la province.
8. **Équité en santé** : Réduire les disparités sur le plan de la couverture vaccinale des individus et des collectivités est une priorité.

## Objectifs

En plus d'établir une vision et des principes communs, le cadre est conçu pour atteindre les objectifs suivants :

### Objectif n° 1 : Public informé et confiant

**Les individus et les collectivités considèrent que la vaccination financée par le secteur public est un droit et une responsabilité.**

En collaborant avec nos partenaires de l'ensemble de la province, nous atteindrons les objectifs suivants :

- Appuyer la prise de décisions éclairées sur la vaccination
- Renforcer la confiance que le public accorde à l'innocuité et à l'efficacité des vaccins
- Accroître les connaissances et la littératie sur les vaccins
- Augmenter la transparence à l'égard des taux de couverture vaccinale
- Promouvoir la responsabilité partagée de la vaccination entre les individus, les collectivités, les fournisseurs de soins de santé et le système de santé publique

### Objectif n° 2 : Prestation de services de grande qualité

**Les Ontariennes et Ontariens sont au centre d'un système d'immunisation intégré et efficace dont tous les partenaires contribuent à l'atteinte d'objectifs communs.**

En collaborant avec nos partenaires de l'ensemble de la province, nous atteindrons les objectifs suivants :

- Rendre l'accès à la vaccination plus pratique et équitable pour les Ontariennes et Ontariens
- Profiter des interactions entre les patients et les fournisseurs de soins pour procéder à la vaccination
- Augmenter le taux de vaccination chez les travailleurs de la santé

## Objectif n° 3 : Programmes fondés sur des données probantes et sur la responsabilisation

**La planification et les activités des programmes de vaccination sont fondées sur des données probantes et guidées par le souci de l'amélioration continue de la qualité pour accroître le rendement, la responsabilisation et la viabilité.**

En collaborant avec nos partenaires de l'ensemble de la province, nous atteindrons les objectifs suivants :

- Consolider les partenariats et l'engagement
- Soutenir l'amélioration continue de la qualité du programme de vaccination financé par le secteur public en Ontario
- Améliorer la rentabilité et l'efficacité du système
- Augmenter la qualité des données et améliorer les systèmes d'information sur la vaccination
- Accroître la constance des exigences en matière de vaccination
- Optimiser le recours aux données issues des évaluations et des recherches

## Résultats

Les résultats qu'Immunisation 2020 permettra d'atteindre de façon efficace et rentable :

- l'augmentation du nombre de vaccins administrés aux Ontariennes et Ontariens dans le cadre du programme de vaccination financé par le secteur public
- la réduction des risques de santé liés aux maladies évitables par la vaccination dans la province
- l'amélioration de la santé des Ontariennes et Ontariens

## Comment mesurerons-nous notre réussite?

**Nous cherchons à créer une culture d'amélioration continue de la qualité.**

Des cibles d'immunisation seront établies à l'échelle provinciale au moyen d'un cadre de surveillance du rendement au niveau du système, et le suivi des éléments du programme Immunisation 2020 permettra de mesurer le progrès vers l'atteinte de nos objectifs et des résultats visés. Les 20 mesures à prendre définies dans ce cadre stratégique seront jaugées et évaluées. Le système d'immunisation fera l'objet d'une réflexion sur la pratique, la collecte de données probantes, l'amélioration du rendement, le maintien de la rentabilité et l'amélioration de l'état de santé, en donnant toujours priorité aux patients.

Les cibles et les indicateurs du cadre nous permettront de savoir si nous sommes en bonne voie de réaliser notre vision, et de confirmer que notre démarche est bel et bien efficace.

## 4. Immunisation 2020 : Mesures à prendre

Le programme Immunisation 2020 comprend 20 mesures importantes pour le système d'immunisation financé par le secteur public en Ontario. Grâce à ce cadre, l'Ontario vise à mettre en place un système d'immunisation plus solide et plus novateur pour améliorer l'état de santé des Ontariennes et Ontariens, en donnant priorité aux patients tout en offrant les solutions les plus rentables.

### Immunisation 2020 : Un cadre stratégique pour l'amélioration de la santé des Ontariennes et Ontariens

#### Les principes directeurs

- Pleins feux sur « Priorité aux patients »
- Concentration sur la population
- Décisions fondées sur des données probantes
- Transparence
- Valeur des soins de santé
- Innovation
- Responsabilité partagée
- Équité en santé

#### Vision commune

Ensemble, nous pourrions améliorer l'état de santé des Ontariennes et Ontariens dans les générations à venir en réduisant l'incidence de maladies évitables par la vaccination grâce à un système d'immunisation intégré hautement performant.

#### Objectifs

- Public informé et confiant
- Prestation de services de grande qualité
- Programmes fondés sur des données probantes et sur la responsabilisation

#### Plan d'action Priorité aux patients

#### Mesures à prendre – Immunisation 2020

##### Accès

- 1 Élargir le modèle de prestation d'immunisation
- 2 Envisager d'augmenter le nombre de vaccinateurs
- 3 Revoir la façon dont les vaccins sont distribués aux vaccinateurs

##### Contact

- 4 Offrir de l'information pertinente, des outils et du soutien aux fournisseurs de soins de santé
- 5 Aider à mieux comprendre les calendriers de vaccination de la province
- 6 Inciter les intervenants de tout le système d'immunisation de l'Ontario à participer
- 7 Favoriser le transfert et l'échange de connaissances (TEC)

##### Information

- 8 Mettre en place une stratégie de communication coordonnée relative à l'immunisation
- 9 Favoriser la communication et les signalements relatifs à l'innocuité des vaccins
- 10 Donner de l'information sur la vaccination dans les écoles
- 11 Élargir la portée des rapports publics sur l'immunisation et la couverture vaccinale

##### Protection

- 12 Mettre en place un cadre de surveillance du rendement à la grandeur du système
- 13 Renforcer la révision des mesures législatives et la vérification de la conformité par le bureau de santé publique
- 14 Moderniser le processus de revue et d'approbation des nouveaux vaccins
- 15 Maintenir des réserves de vaccins optimales
- 16 Mettre en place des stratégies pour favoriser l'immunisation du personnel du secteur de la santé
- 17 Évaluer régulièrement le programme de vaccination

##### Mesures transversales

- 18 Élaborer des méthodes ciblées d'équité en matière de santé dans les collectivités vulnérables
- 19 Proposer la vision d'un registre d'immunisation provincial
- 20 Prioriser les activités de recherche en matière d'immunisation

#### Résultats

Augmentation du nombre de vaccins administrés aux Ontariennes et Ontariens dans le cadre du programme de vaccination financé par le secteur public

Réduction des risques de santé liés aux maladies évitables par la vaccination dans la province

Amélioration de la santé des Ontariennes et Ontariens

## Améliorer l'accès à l'immunisation

- 1 Élargir le modèle de prestation d'immunisation
- 2 Envisager d'augmenter le nombre de vaccinateurs
- 3 Revoir la façon dont les vaccins sont distribués aux vaccinateurs

Pour atteindre le taux cible de couverture vaccinale, l'Ontario doit avoir un système de prestations des services intégré, centré sur la personne, **qui rend la vaccination aussi accessible et pratique que possible** pour le public.

### Mesure n° 1 : Élargir le modèle de prestation d'immunisation

**Système actuel :** L'Ontario offre de nombreux modèles de prestation pour faciliter l'accès aux vaccins financés par le secteur public.

- **Les fournisseurs de soins primaires administrent la majorité des vaccins en Ontario dans le cadre des soins habituels des patients.** C'est surtout le cas pendant la petite enfance, car l'immunisation est alors un lien déterminant avec les autres activités de surveillance en soins primaires et de promotion de la santé.
- **Les bureaux de santé publique locaux donnent des ateliers de vaccination dans les écoles** pour offrir des services d'immunisation pratiques aux adolescents.
- **Le vaccin contre la grippe** est offert dans le cadre du Programme universel de vaccination contre la grippe dans de nombreux endroits, y compris les cabinets de soins primaires, les bureaux de santé publique, les pharmacies, les lieux de travail, les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les maisons de retraite, les centres d'accès aux soins communautaires et les centres de santé communautaires.

### Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :

Nous étudierons d'autres modèles pour optimiser l'accès à la vaccination et le nombre de vaccins administrés à différentes étapes et pour éliminer les obstacles potentiels à l'immunisation, par exemple par l'utilisation de techniques de gestion de la douleur et d'autres stratégies. Nous renforcerons aussi le modèle de prestation des services fondé sur les soins primaires et évaluerons de nouveaux modèles qui nous permettront d'aller au-devant des gens. Par exemple :

- **Enfants :** Nous viserons à offrir des vaccins supplémentaires et de rattrapage aux enfants d'âge scolaire et aux adolescents dans le cadre de cliniques de vaccination en milieu scolaire.
- **Adultes :** Nous viserons à permettre aux adultes et aux personnes âgées de se faire vacciner dans des établissements communautaires et de soins de santé. Par exemple, nous verrons comment donner au patient plus d'occasions de se faire vacciner avant son congé de l'hôpital.

## Mesure n° 2 : Envisager d'augmenter le nombre de vaccinateurs

**Système actuel :** En Ontario, les vaccins sont administrés par des médecins, des infirmières praticiennes et des sages-femmes, ainsi que des infirmières autorisées et des infirmières auxiliaires autorisées, conformément aux directives médicales qui s'appliquent. Un règlement provincial adopté en 2012 permet aussi aux pharmaciens ayant reçu une formation à cet effet d'administrer le vaccin contre la grippe aux Ontariennes et Ontariens de cinq ans et plus.

### Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :

D'abord et avant tout, nous étudierons les options visant à permettre aux pharmaciens d'administrer les vaccins à l'intention des voyageurs, pour que les Ontariennes et Ontariens puissent les recevoir dans leur pharmacie locale.

## Mesure n° 3 : Revoir la façon dont les vaccins sont distribués aux vaccinateurs

**Système actuel :** Les vaccins sont des produits difficiles à conserver et à distribuer. Ils doivent être maintenus à une certaine température pendant toute la durée du transport et de l'entreposage, jusqu'au moment de leur administration. Le Service d'approvisionnement médicopharmaceutique du gouvernement de l'Ontario (SAMPGO) travaille en étroite collaboration avec les bureaux de santé publique locaux à la grandeur de l'Ontario pour distribuer les vaccins par divers moyens.

### Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :

Nous reverrons le système de distribution des vaccins actuel pour voir comment normaliser les processus de distribution des vaccins dans toute la province, et pour livrer plus rapidement les vaccins aux fournisseurs de soins de santé.



# Contact

## Créer un réseau entre les partenaires du système

- 4 Offrir de l'information pertinente, des outils et du soutien aux fournisseurs de soins de santé
- 5 Aider à mieux comprendre les calendriers de vaccination de la province
- 6 Inciter les intervenants de tout le système d'immunisation de l'Ontario à participer
- 7 Favoriser le transfert et l'échange de connaissances (TEC)

Le soutien et la confiance du public sont déterminants pour le succès du système d'immunisation de l'Ontario. Il est **essentiel de donner aux fournisseurs de soins de santé l'information, les outils et le soutien dont ils ont besoin** pour aider leurs patients à prendre les meilleures décisions possible en matière d'immunisation.

### Mesure n° 4 : Offrir de l'information pertinente, des outils et du soutien aux fournisseurs de soins de santé

**Système actuel :** Les patients se tournent vers le fournisseur de soins de santé en qui ils ont confiance pour obtenir de l'information sur la vaccination. Cependant, les fournisseurs de soins de santé ont besoin d'information, d'outils et de soutien pour tirer parti des interactions avec les patients et s'assurer que le vaccin est administré à temps à tout coup.

#### Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :

Nous mettrons au point des ressources en ligne complètes et conviviales pour communiquer les plus récentes données scientifiques sur les vaccins, les maladies évitables par la vaccination et les programmes de vaccination. Nous mettrons aussi au point de meilleures pratiques, des outils et des conseils pour améliorer l'expérience d'immunisation des patients.

### Mesure n° 5 : Aider à mieux comprendre les calendriers de vaccination de la province

**Système actuel :** Le programme de vaccination de l'Ontario financé par le secteur public comprend 22 vaccins protégeant contre 16 maladies différentes. Nous mettons régulièrement à jour les calendriers de vaccination de la province en fonction des plus récentes données scientifiques. Dernièrement, l'Ontario a publié une nouvelle version conviviale de calendriers de vaccination, ainsi que d'autres ressources, notamment une « carte jaune de vaccination ».

#### Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :

Nous tâcherons de simplifier encore plus les calendriers de vaccination provinciaux pour qu'ils soient plus faciles à comprendre. Nous étudierons les options possibles pour élargir l'utilisation de l'outil provincial de prévision de la vaccination, afin de permettre au public et aux fournisseurs de déterminer les vaccins dont ils ont besoin. Nous tâcherons d'envoyer aux Ontariennes et Ontariens, de façon proactive, des messages leur rappelant de se faire vacciner et de recevoir leurs vaccins de rappel.

### Mesure n° 6 : Inciter les intervenants de tout le système d'immunisation de l'Ontario à participer

**Système actuel :** Nous suscitons la participation des bureaux de santé publique locaux, de Santé publique Ontario et des autres fournisseurs de soins de santé et



---

## Le saviez-vous?

D'après un récent sondage réalisé auprès des intervenants en immunisation en Ontario, 71 % des participants ont dit qu'ils aimeraient participer à la planification et à la conception du système d'immunisation de l'Ontario, et 82 % des participants ont dit qu'ils aimeraient que leur organisation y participe.

---

intervenants de tout le système dans la mise en œuvre des programmes de vaccination de l'Ontario financés par le secteur public.

### **Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :**

Nous susciterons la participation de tous les intervenants à la planification et à la mise en œuvre du programme de vaccination de l'Ontario, de façon plus structurée et coordonnée. Nous inciterons les partenaires en immunisation de l'Ontario à réfléchir à la pratique ainsi qu'à des moyens d'accroître le rendement et de favoriser l'amélioration continue de la qualité.

### **Mesure n° 7 : Favoriser le transfert et l'échange de connaissances (TEC)**

**Système actuel :** Nous savons que, pour tirer pleinement parti de la recherche et de l'évaluation, il faut se fonder sur des données probantes pour générer des renseignements et créer des outils conviviaux qui sont pertinents pour les planificateurs d'immunisation et les fournisseurs de soins de santé. Nous devons aussi partager et transmettre ces renseignements et ces outils à l'échelle locale comme provinciale, tant auprès de nos partenaires internes que de nos partenaires externes.

### **Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :**

Nous collaborerons avec Santé publique Ontario et avec la communauté de chercheurs pour qu'une plus grande attention soit portée au transfert et à l'échange de connaissances (TEC), dans le cadre d'une méthode de recherche en immunisation coordonnée menée à l'échelle provinciale (voir la mesure à prendre n° 20). Ensemble, nous pourrons donner à nos partenaires du système les renseignements, les outils, les lignes directrices fondées sur des données probantes et les meilleures pratiques dont ils ont besoin, de façon continue, pour optimiser les services de vaccination offerts au public.



## Informer le public

- 8 Mettre en place une stratégie de communication coordonnée relative à l'immunisation
- 9 Favoriser la communication et les signalements relatifs à l'innocuité des vaccins
- 10 Donner de l'information sur la vaccination dans les écoles
- 11 Élargir la portée des rapports publics sur l'immunisation et la couverture vaccinale

Lorsque les gens sont bien informés et reconnaissent toute l'importance et l'innocuité des vaccins, ils voient l'immunisation comme un droit et une responsabilité. **Pour que ce programme soit un succès, il faut que les Ontariennes et Ontariens se mobilisent et soient enclins à se faire vacciner.**

### Mesure n° 8 : Mettre en place une stratégie de communication coordonnée relative à l'immunisation

**Système actuel :** La communication, au public, de données exactes, impartiales et fiables sur la vaccination est tout aussi importante (et même plus, selon certains) que les vaccins eux-mêmes. De nos jours, le Ministère, les bureaux de santé publique locaux et les fournisseurs de soins de santé diffusent en ligne l'information sur la vaccination à l'intention des Ontariennes et Ontariens.

#### Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :

Nous travaillerons de près avec nos partenaires pour mettre en place une stratégie coordonnée de communication sur la vaccination, comportant un élément interactif grâce aux réseaux sociaux. Cette stratégie nous permettra de mieux communiquer les uns avec les autres, de partager des connaissances et de l'information fondées sur des données probantes sur la vaccination, et d'offrir aux Ontariennes et Ontariens les outils et le soutien dont ils ont besoin pour prendre des décisions plus éclairées en matière d'immunisation.

### Mesure n° 9 : Favoriser la communication et les signalements relatifs à l'innocuité des vaccins

**Système actuel :** L'innocuité des vaccins est une priorité en Ontario. Les manifestations cliniques inhabituelles (MCI) à la suite d'une vaccination sont déclarées et surveillées suivant un processus régi par Santé publique Ontario. Santé publique Ontario fait des analyses à l'échelle provinciale et soumet des rapports au gouvernement fédéral concernant ses activités de surveillance et de suivi de l'innocuité.

#### Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :

La surveillance de l'innocuité des vaccins commence par la participation des patients. De concert avec Santé publique Ontario, nous mettrons au point des ressources qui aideront les patients à reconnaître les MCI potentielles et à les signaler à leurs fournisseurs de soins, qui les signaleront alors aux bureaux de santé publique locaux. Nous aiderons aussi les fournisseurs de soins à informer les patients des risques posés par les maladies évitables par la vaccination, comparativement aux risques liés aux vaccins qui protègent de ces maladies.

## Mesure n° 10 : Donner de l'information sur la vaccination dans les écoles

**Système actuel :** Les bureaux de santé publique, les écoles et les conseils scolaires de l'Ontario travaillent en étroite collaboration pour s'assurer que les élèves sont vaccinés conformément aux exigences provinciales en matière d'assiduité. Dans les cliniques de vaccination en milieu scolaire, les bureaux de santé publique offrent aux adolescents des vaccins financés par le secteur public. Ils donnent aussi aux étudiants et à leurs parents des renseignements plus détaillés sur la vaccination.

### Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :

Nous sommes d'avis que, si nous expliquons très tôt les bienfaits de la vaccination aux enfants et aux jeunes dans les écoles, ils pourront prendre des décisions plus éclairées sur le sujet lorsqu'ils seront adultes et auront eux-mêmes des enfants. Nous collaborerons avec le secteur de l'éducation pour mettre au point un module de formation sur l'immunisation, que les bureaux de santé publique pourraient offrir aux écoles intéressées pour expliquer l'historique des vaccins, le fonctionnement du système immunitaire et les bienfaits de la vaccination.

## Mesure n° 11 : Élargir la portée des rapports publics sur l'immunisation et les vaccins

**Système actuel :** Santé publique Ontario publie un rapport annuel sur l'immunisation à l'échelle provinciale qui indique les taux de vaccination chez les enfants d'âge scolaire et les adolescents de 7 à 17 ans, conformément aux normes internationales.

### Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :

Nous tâcherons de diffuser des rapports au public à plus large échelle en publiant les taux de couverture vaccinale par région géographique (p. ex. par bureau de santé publique, école ou conseil scolaire), tout en maintenant la confidentialité des renseignements personnels des patients.

---

### Le saviez-vous?

En Ontario, les adolescents peuvent recevoir trois vaccins financés par le secteur public dans les cliniques de vaccination en milieu scolaire : ceux contre l'hépatite B, les méningocoques et le VPH.

---



## Protéger la santé grâce à l'amélioration continue de la qualité

- 12 Mettre en place un cadre de surveillance du rendement à la grandeur du système
- 13 Renforcer la révision des mesures législatives et la vérification de la conformité par le bureau de santé publique
- 14 Moderniser le processus de revue et d'approbation des nouveaux vaccins
- 15 Maintenir des réserves de vaccins optimales
- 16 Mettre en place des stratégies pour favoriser l'immunisation du personnel du secteur de la santé
- 17 Évaluer régulièrement le programme de vaccination

Une planification, des activités et des mesures efficaces sont le fondement du programme de vaccination de l'Ontario. Ces activités protègent votre santé en **visant la qualité à chaque étape du système d'immunisation**, pour que les Ontariennes et Ontariens aient confiance en nos vaccins financés par le secteur public.

### Mesure n° 12 : Mettre en place un cadre de surveillance du rendement à l'échelle du système

**Système actuel :** De nos jours, nous évaluons l'efficacité du programme de vaccination de l'Ontario financé par le secteur public d'après l'incidence de maladies évitables par la vaccination, le taux de couverture vaccinale, les données d'innocuité sur les vaccins et les pertes de vaccins. De plus, nous revoyons certains indicateurs de rendement bien précis définis dans les ententes de responsabilisation signées par les bureaux de santé publique de l'Ontario.

#### Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :

En collaboration avec nos partenaires du système, nous mettrons au point un cadre de surveillance du rendement à l'échelle du système, comprenant des indicateurs et des cibles (notamment les taux cibles de couverture vaccinale). Ce cadre appuiera l'amélioration continue de la qualité et nous montrera les progrès réalisés dans chacune des 20 mesures définies dans ce cadre stratégique.

### Mesure n° 13 : Renforcer la conformité des bureaux de santé publique et revoir le règlement

**Système actuel :** L'Ontario a des lois distinctes pour les écoles et les garderies, selon lesquelles les enfants qui fréquentent ces établissements doivent être vaccinés contre certaines maladies, à moins d'une exemption valable. Le règlement protège les enfants contre les maladies évitables par la vaccination qui sont facilement propagées dans les écoles et les garderies et réduit le risque d'éclosion. Les bureaux de santé publique ont la responsabilité d'évaluer les dossiers de vaccination et de faire le suivi pour veiller à ce que les exigences en matière d'immunisation soient respectées.

#### Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :

Nous reverrons le règlement et les politiques actuels au besoin, notamment pour améliorer le processus d'exemption de vaccination afin de nous assurer que les parents sont bien informés avant de refuser de faire vacciner leurs enfants. Nous ferons aussi un meilleur suivi pour nous assurer que les bureaux de santé publique respectent leurs obligations législatives, entre autres en ce qui concerne l'évaluation des dossiers de vaccination et le suivi.



## Mesure n° 14 : Moderniser le processus de revue et d’approbation des nouveaux vaccins

**Système actuel :** Les planificateurs d’immunisation et les décideurs de l’Ontario utilisent un cadre analytique recommandé à l’échelle nationale pour aider le gouvernement à prendre des décisions concernant les vaccins financés par le secteur public et les critères d’admissibilité. Ce cadre comprend des facteurs tels que des données scientifiques, la fréquence et la gravité des maladies en Ontario, la rentabilité, l’acceptabilité (y compris le point de vue du public et des intervenants) ainsi que des facteurs relatifs à l’équité et l’éthique et d’ordre juridique. De plus, divers comités nationaux et provinciaux donnent des conseils scientifiques et techniques (entre autres le Comité consultatif national de l’immunisation (CCNI) et le Comité consultatif provincial des maladies infectieuses (CCPMI) axé sur l’immunisation).

**Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :** Nous renouvellerons le processus actuel de revue des vaccins pour le rendre plus transparent, bref et complet. Nous informerons mieux le public et les intervenants sur les vaccins qui font l’objet d’une évaluation ainsi que sur les échéances et les critères d’évaluation. Nous tâcherons aussi, dès que possible, de simplifier le processus d’approbation des vaccins en intégrant les données probantes les plus récentes aux programmes de vaccination destinés au public.

## Mesure n° 15 : Maintenir des réserves optimales de vaccins

**Système actuel :** L'Ontario a mis en place de solides processus de « chaîne du froid » pour maintenir des conditions optimales durant le transport, l'entreposage et la manipulation des vaccins. Chaque année, les bureaux de santé publique locaux inspectent la chaîne du froid dans tous les établissements de soins de santé dans lesquels des vaccins financés par le secteur public sont conservés.

### **Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :**

De concert avec l'Ontario Medical Association, le Conseil des pharmaciens de l'Ontario, des ordres de réglementation de professionnels et d'autres partenaires, nous examinerons le processus d'inspection de la chaîne du froid en Ontario et verrons comment réduire encore plus les pertes potentielles de vaccins. Nous utiliserons aussi l'élément de gestion des stocks de Panorama, le système d'information en matière de vaccination de la province, pour recueillir et normaliser les renseignements sur les réserves de vaccins auprès de tous les bureaux de santé publique et les fournisseurs de soins de santé de l'Ontario.

## Mesure n° 16 : Mettre en place des stratégies pour favoriser la vaccination du personnel du secteur de la santé

**Système actuel :** Nous reconnaissons que, pour améliorer l'état de santé des Ontariennes et Ontariens, nous devons réduire le risque potentiel de transmission des maladies évitables par la vaccination dans les établissements de soins de santé. À cette fin, un comité de direction composé d'intervenants clés a récemment été mis sur pied pour revoir les données probantes et conseiller le ministère de la Santé et des Soins de longue durée quant à de nouvelles méthodes visant à favoriser la vaccination contre la grippe chez le personnel du secteur de la santé.

### **Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :**

Nous continuerons à tirer parti des progrès réalisés et du travail fait par le comité directeur du Ministère pour accroître le taux de vaccination contre la grippe chez le personnel du secteur de la santé en Ontario.

## Mesure n° 17 : Évaluer régulièrement le programme de vaccination

**Système actuel :** Les programmes de vaccination de l'Ontario sont évalués régulièrement, de manière officielle, selon diverses mesures. Une évaluation complète du programme est nécessaire pour faire ressortir les points à améliorer.

### **Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :**

En collaboration avec Santé publique Ontario et d'autres partenaires, nous mettrons au point une méthode systématique et coordonnée d'évaluation des programmes de vaccination de la province. Nous commencerons par revoir et moderniser le Programme universel de vaccination contre la grippe, dont les résultats nous indiqueront les améliorations à apporter.

# Mesures transversales

## Adopter des mesures transversales

- 18 Élaborer des méthodes ciblées d'équité en matière de santé dans les collectivités vulnérables
- 19 Proposer la vision d'un registre d'immunisation provincial
- 20 Prioriser les activités de recherche en matière d'immunisation

D'après les principes directeurs proposés dans le cadre du programme Immunisation 2020, l'Ontario est déterminé à adopter des mesures transversales pour paver la voie vers le succès.

### Mesure n° 18 : Élaborer des méthodes ciblées d'équité en matière de santé dans les collectivités vulnérables

**Système actuel :** Le système d'immunisation de l'Ontario englobe diverses méthodes et stratégies visant à accroître le taux de vaccination dans la population. Nous sommes déterminés à réduire les écarts entre les taux de couverture vaccinale des diverses collectivités que nous desservons.

**Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :** Nous mettrons en pratique l'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé (EIES) du Ministère lors de la planification et de l'évaluation des programmes de vaccination et établirons un lien entre les mesures de rendement et l'EIES. Pour mieux comprendre les lacunes relatives à l'équité en matière de santé en Ontario, nous étudierons les options visant à améliorer la collecte de données sur l'état socioéconomique et d'autres données sur l'équité en matière de santé. Nous travaillerons de concert avec des intervenants pour élaborer des stratégies (et déterminer les indicateurs qui y ont trait) afin d'atteindre le taux cible de vaccination dans des groupes de population particuliers, tels que les Autochtones et les nouveaux arrivants.

### Mesure n° 19 : Proposer la vision d'un registre d'immunisation provincial

**Système actuel :** En 2013, l'Ontario a lancé Panorama, un répertoire central d'information sur l'immunisation. Le lancement de Panorama est la première étape déterminante dans la réalisation de la vision de la province relative à un registre d'immunisation provincial – un endroit commun dans lequel tous les vaccins administrés sont inscrits et font l'objet d'un suivi. Panorama a comme but premier de consigner les vaccins administrés aux enfants d'âge scolaire en Ontario et d'en faire le suivi.

**Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :** Pour affiner notre vision de consigner les vaccins administrés aux Ontariennes et Ontariens et d'en faire le suivi, nous miserons sur le recours, dans ce répertoire, à des normes internationales relatives aux données d'immunisation et à la capacité de ce répertoire à héberger des liens électroniques vers d'autres systèmes. Nous étudierons des façons de donner accès aux Ontariennes et Ontariens à leurs dossiers de vaccination par l'entremise d'un portail en ligne sécuritaire. Nous étudierons également la possibilité de renforcer le rôle des fournisseurs de soins de santé dans la déclaration de la vaccination aux autorités de santé publique.

De plus, nous utiliserons Panorama pour faire des analyses fiables des couvertures vaccinales, de l'innocuité des vaccins et des maladies évitables par la vaccination, contribuer à la gestion des stocks et gérer les cas d'écllosion, s'il y a lieu.

### **Mesure n° 20 : Prioriser les activités de recherche en matière d'immunisation**

**Système actuel :** Les recherches que nous menons nous aident à mieux faire les choses. Des recherches pertinentes, bien conçues et qui posent les bonnes questions nous permettent d'avoir des réponses à nos questions, de préciser les enjeux, de contribuer à la prise de décisions et d'être responsables face aux Ontariennes et Ontariens. De nos jours, les universités, les établissements de recherche et le secteur des vaccins de l'Ontario, ainsi que Santé publique Ontario, pour ne nommer que ceux-là, mènent des études novatrices dans le domaine de l'immunisation.

#### **Mesures à prendre dans le cadre du programme Immunisation 2020 :**

De concert avec Santé publique Ontario et la communauté de chercheurs en immunisation, nous mettrons au point une méthode de recherche planifiée et coordonnée en immunisation pour refléter les priorités des intervenants, guider la pratique et l'élaboration de politiques, et maximiser le rendement du système. Comme première étape, nous établirons des priorités de recherche en immunisation pertinentes à l'échelle provinciale qui recoupent tous les éléments du programme d'immunisation, de concert avec nos intervenants.





## 5. Un but commun

---

### Construire ensemble

De nombreux fournisseurs de soins de santé et de nombreuses personnes et organisations contribuent à la mise en œuvre d'un système d'immunisation intégré hautement performant. Le programme de vaccination de l'Ontario est fondé sur le travail de partenaires dans tout le système de santé, d'un bout à l'autre de la province. L'adoption du programme Immunisation 2020 vous amène à réfléchir à ce que les 20 mesures définies dans ce cadre veulent dire pour vous.

---

Tout le monde a un rôle à jouer dans l'établissement et le renforcement du système d'immunisation :

- Les Ontariennes et Ontariens de tout âge;
- Les parents et les tuteurs;
- Les enfants qui vont à l'école ou à la garderie;
- Les fournisseurs de soins de santé;
- Les professionnels de la santé publique;
- Le gouvernement;
- Les universitaires;
- Les chercheurs;
- Les économistes de la santé;
- Les organisations non gouvernementales;
- L'industrie;
- Les éducateurs;
- Les experts en communication;
- Les groupes et organisations communautaires.

**Ce cadre stratégique reflète la grande contribution des intervenants et du public dans le renforcement et l'amélioration de notre système d'immunisation.**

Que ce soit pour encourager la vaccination dans nos familles, nos collectivités et chez nos patients, et se faire le champion de cette cause...

Pour créer une occasion de vaccination à chaque interaction patient-fournisseur de soins de santé...

Ou pour trouver des façons de faire plus efficaces et rentables grâce à des commentaires en continu...

VOUS contribuez à favoriser et à renforcer le système d'immunisation en Ontario. VOTRE partenariat est essentiel pour nous permettre, ensemble, de mettre en œuvre le programme Immunisation 2020.

